

JURA



Pollution de la Doye et du Valouson : des scientifiques tirent la sonnette d'alarme

La pollution est survenue dans une exploitation de Rathonay, le Gaec des Frênes, dont l'unité de méthanisation est entrée en fonction en 2020.

Photo Progrès/Philippe TRIAS

Un groupe de chercheurs, scientifiques, experts et médecins regroupés sous le titre Collectif scientifique national sur la méthanisation exerce sa vigilance sur les installations de méthanisation. Selon le collectif, elles génèrent en effet trop souvent des accidents et des fuites qui ont des conséquences écologiques désastreuses. La récente pollution survenue dans le Jura suscite une nouvelle fois leur colère.

Qualifiée « d'accident » par les autorités, la pollution a été découverte le 12 mai par les riverains des rivières La Doye et le Valouson. Ce jour-là, les eaux limpides de ces cours d'eau de la Petite Montagne sont devenues blanches et opaques, polluées par des quantités phénoménales de lactosérum, autrement dit, de petit-lait. Depuis, sur les 8 km de rivières touchés, la vie a disparu, au grand dam de la population, des pêcheurs et des défenseurs de l'environnement. « La méthanisation déverse ses atouts : pollution du Valouson et de la Doye dans le Jura, vers Nancuisse, depuis quelques semaines. L'usine de méthanisation Frênes NRJ en cause, en service depuis 2020 [...] La biodiversité

vaut-elle à peine 1 GWh annuel ? », s'insurge le Collectif scientifique national sur la méthanisation.

« Une filière à vau-l'eau »

Daniel Chateigner, coordinateur du Collectif, est professeur de physique à l'Université de Caen. Avec son équipe, il répertorie les accidents liés à ces installations et s'emploie à lancer des alertes pour informer sur les risques inhérents à ces unités supposément vertueuses pour la planète. « Si la méthanisation résolvait les problèmes énergétiques, alors on pourrait envisager d'améliorer la filière. Mais l'énergie délivrée est de toute façon très négligeable. Ce n'est pas la peine de mettre en danger l'environnement pour cela, estime-t-il. Car le problème, c'est une filière à vau-l'eau. Les subventions sont énormes. Il n'y a pas de contrôle. Et les agriculteurs, qu'on ne peut pas blâmer d'essayer de s'en sortir, sont poussés à faire un peu n'importe quoi. »

Parce qu'il a un pouvoir méthanogène important, le lactosérum fait partie des intrants traités dans les unités de méthanisation comme celle du Gaec des Frênes*, à Rathonay, en cause, en l'occurrence sur cette pollution touchant la Doye et le

Valouson. Ce résidu de l'industrie laitière nécessite des stocks. Lesquels sont susceptibles de fuir.

Un accident par mois en France en 2021

« L'État a décidé de se lancer à fond là-dedans. Or, on comptabilise plus de 315 accidents de méthanisation en France. Il y en a eu un par mois en 2021 », indique Daniel Chateigner dont le collectif s'emploie à en divulguer la survenue. D'ailleurs, « alors que les exploitants sont tenus de tenir un registre des incidents et de les faire remonter jusqu'au Bureau d'analyse des risques et pollutions industriels (Barpi), elles ne le font pas. Dans les trois quarts des cas, c'est nous qui signalons ces faits au Ministère. »

Pour le collectif, la filière se révèle terriblement nocive pour l'environnement. La méthanisation ne serait pas une fausse bonne idée si « on mettait des vrais déchets dedans et qu'on utilisait l'énergie en circuit court. L'idée peut sembler louable mais sa gestion est aux antipodes de l'écologie », estime Daniel Chateigner.

Karine JOURDANT

* Contacté par le Progrès, Nicolas Duparchy, exploitant du Gaec des Frênes, n'a pas démen-

QUI COMPOSE CE COLLECTIF ?

Le collectif scientifique national sur la méthanisation (CSNM) rassemble une trentaine de chercheurs. Ils sont biologistes, microbiologistes, agronomes, hydrologues, archéologues ou encore médecins. Leurs domaines d'expertise couvrent tous les champs, de la chimie à la physique dure. « C'est un panel complet de gens qui sont totalement indépendants de la filière », souligne Daniel Chateigner, coordinateur. Ses missions consistent à lancer des alertes, informer mais aussi délivrer des conseils et répondre aux interrogations du public. Le collectif a été auditionné à l'Assemblée nationale et au Sénat sur des thématiques liées à la filière méthanisation dont il est un observateur vigilant et expert.

ti que ses installations étaient en cause mais il n'a pas souhaité s'exprimer

Une démarche encouragée malgré tout

« C'est regrettable qu'il y ait eu une fuite dans le milieu naturel : c'est très préjudiciable pour l'environnement. La profession agricole est atterrée », commente François Lavrut. Mais, selon les informations dont dispose le président de la Chambre d'agriculture du Jura, il ne s'agit pas là d'un défaut de l'installation ni d'un dysfonctionnement mais d'un accident survenu lors du déchargement de petit-lait dans une cuve de stockage qui a débordé.

« Ce n'est pas un petit incident, c'est très inquiétant, mais cela ne doit pas remettre en cause la méthanisation », estime encore François Lavrut. Pour lui, le risque zéro n'existe pas, quelle que soit l'activité industrielle. « Vaut-il mieux continuer de dépendre



L'eau de la rivière Le Valouson a retrouvé sa clarté mais les poissons n'ont pas survécu. Photo Progrès/Philippe TRIAS

des Russes pour le gaz ou avoir une activité économique en

France ? », interroge-t-il. Concernant les unités de mé-

thanisation, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) soutient les exploitations agricoles dans leurs projets. « Faciliter les projets qui sont à base d'effluents d'élevage, c'est vraiment notre objectif en Franche-Comté », indique Mathilde Bonnet, chargée de mission. Ici les contraintes s'avèrent plus fortes que celles imposées au niveau national. Dans la région, les quelque 75 unités qui existent (dont 7 dans le Jura) sont globalement « plus petites et plus agricoles qu'ailleurs ». Car pour l'Ademe, « c'est un véritable avantage d'avoir une valorisation à la fois de la matière organique et de l'énergie ». A fortiori dans un contexte géopolitique tel qu'il existe aujourd'hui.

K.J.